

**PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DE L'ELECTION DES  
REPRESENTANTS DES DOCTORANTS DANS LES CONSEILS DES ECOLES  
DOCTORALES DE L'UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE**

**ECOLE DOCTORALE BS**

**SCRUTIN DU 28 NOVEMBRE 2017**

**Le Président de l'Université Bretagne Loire,**

**Vu le code de l'éducation ;**

**Vu les statuts de la ComUE Université Bretagne Loire approuvés par le décret n°2016-8 du 6 janvier 2016 portant création de la communauté d'universités et établissements « Université Bretagne Loire » et notamment son article 17 bis ;**

**Vu l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat ;**

**Vu la délibération n°2017-23 du Conseil d'administration en date du 3 juillet 2017 adoptant les règles relatives à l'élection et à la nomination des membres des conseils des écoles doctorales ;**

**Vu la délibération n°2017-24 du Conseil d'administration en date du 3 juillet 2017 adoptant la convention en vue de l'accréditation des écoles doctorales ;**

**Vu les délibérations des établissements concernés par l'accréditation au même titre que l'Université Bretagne Loire ;**

**Vu l'arrêté n°2017/PO/003 portant organisation des élections des représentants des doctorants dans les conseils des écoles doctorales de l'Université Bretagne Loire en date du 9 octobre 2017 ;**

**Vu les procès-verbaux de dépouillement du 28 novembre 2017 ;**

## DECLARE ELUS AU CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE BS :

Sièges à pourvoir :	5
Inscrits (A) :	352
Votants (B) :	30
Bulletins blancs ou nuls (C) :	1
Suffrage exprimé (B-C) :	29
Taux de participation (B/A*100)	8.5

Ont obtenu :

Nom de la liste	Nombre de voix recueillies	Nombre de sièges obtenus	Candidats proclamés élus Titulaires	Candidats proclamés élus Suppléants
ED BS UBL	29	5	Marlène LE TERTRE Alexandre VILLARD Lindzy TOSSE Loann RAUD Mégane COLLOBERT	Ennys GHEYOUICHE Tiffany BERGOT Lucas LE ROY Dimitri MEISTERMANN

Les résultats des élections ont été proclamés le 1<sup>er</sup> décembre 2017 à 12H00 et ont été affichés et publiés le même jour dans les lieux et supports suivants :

- Siège de l'Université Bretagne Loire, Cité internationale 1 place Paul Ricœur, CS 54417 35044 Rennes Cedex
- ED BS : Pôle des écoles doctorales, UFR Médecine 1 rue Gaston, Veil BP 53508, 44035 NANTES Cedex 1
- Site internet de l'Université Bretagne Loire
- Site internet de l'ED BS



Université Bretagne Loire  
Cité Internationale  
1 Place Paul Ricoeur - CS 54417  
35044 Rennes Cedex

Le 1<sup>ER</sup> décembre 2017 à Rennes,  
Le Président de l'Université Bretagne Loire  
M. Pascal Olivard

**Le 1<sup>ER</sup> décembre 2017 à Rennes,  
Le Directeur de l'ED BS  
M. Yann Péreon**



Affiché au siège de l'Université Bretagne Loire le : 1<sup>er</sup> décembre 2017  
Publiée sur le site internet de l'Université Bretagne Loire le : 1<sup>er</sup> décembre 2017  
Transmis au Recteur, Chancelier des universités le : 1<sup>er</sup> décembre 2017  
Pièces jointes au présent document : néant